

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 14/03/2018 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Subdivision de Moorea					
2	LIBELLE DU POSTE : Responsable de travaux infrastructures					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 8091			
	S/CHAP : 962 02		PROGRAMME R.H. : 974-01			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Opunohu - Moorea					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :					
	<ul style="list-style-type: none"> o Agent chargé de suivre et contrôler les travaux, les marchés publics, de diriger et d'organiser les travaux hors marché ou/et en régie et de contrôler le domaine public. 					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES :	0	0	0	0	0
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :					
	Chef de la subdivision de Moorea de la direction de l'équipement					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :					
	Un ordinateur : mail, logiciel CAO/DAO (microstation + arc+), FBO, Poly Gf, applications bureautiques (Word, excel, power point)					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :					
	<ul style="list-style-type: none"> - Poste polyvalent dans ses missions et ses activités nécessitant une capacité d'organisation et de synthèse, un esprit d'initiative et le sens des relations humaines. - Contact permanent avec le public et les entreprises. - Agent assermenté. 					
13	ACTIVITES PRINCIPALES :					
	<p>► Contrôle des travaux des marchés publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les moyens techniques, financiers et humains à partir du projet et planifier les travaux - Coordonner les prestataires, les sous-traitants, les concessionnaires et les fournisseurs - Présenter le dossier de chantier au chef de chantier et lui apporter un conseil technique sur les matériaux et la mise en œuvre - Organiser sur le chantier l'approvisionnement en matériel et en matériaux, les emplacements d'engins et les zones de stockage - Détecter les besoins d'intervention supplémentaires et les exposer au maître d'ouvrage pour contractualisation - Contrôler la conformité de réalisations des fournisseurs, sous traitants, prestataires <p>► Exécution des travaux d'un ou de plusieurs chantiers hors marché ou/et en régie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diriger et organiser le chantier - Composer les équipes dirigées par le chef de chantier - Surveiller l'avancement des travaux - Acheter et répartir les matériaux - Rédiger les rapports, dialoguer avec les ingénieurs et les riverains du chantier - Faire respecter les délais, la qualité de l'ouvrage, les règles d'hygiène et de sécurité sur le chantier. <p>► Contrôle du domaine public routier, maritime et fluvial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constater les infractions à la réglementation sur la conservation du domaine public routier, maritime et fluvial et les extractions de matériaux en Polynésie française (PV de constat, mise demeure et contravention de grande voirie) - Accueillir les demandeurs et réceptionner les dossiers de demandes d'extractions - Instruire les dossiers et rédiger les actes réglementaires - Faire des enquêtes de terrain et contrôler le domaine public et privé - Dresser les contraventions de grande voirie 					
14	ACTIVITES ANNEXES : Assister et conseiller les entreprises, les communes et les particuliers sur la réglementation des extractions et du domaine public					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Contrôleur de chantier et/ou contrôleur du domaine public

S : Sensibilisation A : Application E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le suivi de chantiers - Maîtriser les applications techniques (FBO, Poly Gf) et les applications bureautiques (Word, excel, power point) ; connaissance en logiciel CAO/DAO (microstation, arc+), - Avoir une connaissance du code des marchés et des textes en vigueur portant sur le domaine public - Etre méthodique, rigoureux, méticuleux - Avoir une bonne maîtrise de soi et une bonne capacité d'adaptation - Etre réactif et communiquant. 		x x x x x	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience de conducteur de travaux ou de contrôleur du domaine public et si possible être assermenté.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Gestion du temps et des priorités, la rédaction administrative, le travail en d'équipe, la gestion des conflits et la rédaction d'un procès verbal.
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : de 4 ans minimum.
----	--

Date : Le directeur de l'équipement,

Date : L'agent,

Signature :

Signature :